

Fiche technique du produit

Spécifications



ComPacT NSX630 - 4 cosses à sertir câble aluminium 300mm² - séparateur de phases

LV432507

Statut commercial: Commercialisé

Principales

Type de produit ou équipement	Cosse à sertir
Catégorie d'accessoire / de pièce détachée	Accessoire de raccordement
Compatibilité de gamme	ComPacT NSX400 ComPacT NSX630 ComPacT NSX400 DC ComPacT NSX630 DC EasyPact CVS400...630 FuPacT FuPacT INF FuPacT FuPacT ISFT
Description des pôles	4P
Quantité du lot	Lot de 4
[In] courant assigné d'emploi	630 A

Complémentaires

Équipement fournis	Bloc d'isolation
Matière des conducteurs	Aluminium
Mode de raccordement	Cosse à sertir1 câble(s) 300 mm ²

Emballage

Type d'emballage 1	PCE
Nb produits dans l'emballage 1	1
Hauteur de l'emballage 1	4,0 cm
Largeur de l'emballage 1	5,0 cm
Longueur de l'emballage 1	16,5 cm
Poids de l'emballage 1	800,0 g
Type d'emballage 2	S03
Nb produits dans l'emballage 2	18
Hauteur de l'emballage 2	30,0 cm
Largeur de l'emballage 2	30,0 cm
Longueur de l'emballage 2	40,0 cm
Poids de l'emballage 2	14,887 kg

Garantie contractuelle

Garantie	18 mois
----------	---------

Environmental Data

Schneider Electric vise à atteindre le statut de Net Zero d'ici 2050 grâce à des partenariats avec la chaîne logistique, des matériaux à faible impact et une circularité via notre campagne en cours "Use Better, Use Longer, Use Again" pour prolonger la durée de vie des produits et leur recyclabilité.

[Environmental Data expliquées >](#)

Empreinte environnementale

Empreinte carbone (kg CO2 eq.) 8

Profil environnemental [Profil environnemental du Produit](#)

Use Better

Matières et Substances

Teneur en métaux recyclés 0

Emballage avec carton recyclé Oui

Emballage sans plastique Non

[Directive UE RoHS](#) Conforme

Règlementation REACH [Déclaration REACH](#)


Teneur en halogène Le produit contient un halogène au-dessus des seuils

Use Again

Réemballer et réuser

Profil Économie Circulaire Pas d'opérations particulières de recyclage requises

Reprise No

DEEE  Le produit doit être éliminé sur les marchés de l'Union européenne à la suite d'une collecte spécifique des déchets et ne jamais finir dans des poubelles